

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
Semestre 3		30				10/20
Approfondir le droit des affaires						
Droit des sociétés approfondi		6	30	ET	ET	7/20
Relations contractuelles approfondies		6	30	ET	ET	7/20
Comparative Corporate Law		6	30	ET	ET	7/20
Intégrer l'entreprise dans son contexte international						
Contentieux des affaires et arbitrage		5	30	ET	ET	7/20
Opération sur capital		4	30	ET	ET	7/20
Comprendre les orientations et l'environnement de l'entreprise						
Corporate		1.5	15	ET	ET	7/20
Financements structurés		1.5	15	ET	ET	7/20
Semestre 4		30				10/20
Maîtriser la fiscalité/le droit financier						
Droit fiscal approfondi		5	30	ET	ET	7/20
International Tax Law		5	30	ET	ET	7/20
1 UE au choix :						
Droit des marchés financiers	<input type="checkbox"/>	2	30	ET	ET	7/20
Droit de la régulation	<input type="checkbox"/>	2	30	ET	ET	7/20
Comprendre les orientations et l'environnement de l'entreprise						
3 UE au choix :						
Corporate social responsibility, ethics & compliance	<input type="checkbox"/>	4	15	ET	ET	7/20
Droit des produits financiers	<input type="checkbox"/>	4	15	ET	ET	7/20
Analyse financière et compliance	<input type="checkbox"/>	4	20	ET	ET	7/20
Droit bancaire et régulation financière internationale	<input type="checkbox"/>	4	20	ET	ET	7/20
Agir et communiquer dans un contexte professionnel						
Clinique juridique Paris-Saclay		1	15	ET	ET	7/20
Stage (6 mois) et mémoire		5		Mémoire et soutenance	Mémoire et soutenance	10/20
Cycle de conférences			20	VSN		
Total annuel		60				

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Les 2 semestres doivent être validés (« Admis »), sans compensation entre les semestres ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque semestre ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables ni compensantes ;
- La présence aux cours et aux conférences est obligatoire.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (**unique contact pour toute communication administrative**) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-control-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant